L'ABBAYE CISTERCIENNE D'ECUREY-EN-BARROIS

8° 14 K

3/3×

BEATAE MARIAE

DE

ESCUREIO

(PARCHEMIN DE 1168)

O NOTRE-DAME D'ECUREY

QUI, DU XII° AU XVIII° SIÈCLE, AVEZ REÇU, EN CES LIEUX, LES HOMMAGES DES FILS DE SAINT BERNARD :

AIDEZ-NOUS

A VOUS PRIER AVEC LA MÊME CONFIANCE,
A VOUS AIMER D'UN ÉGAL AMOUR,
A NOUS MONTRER, COMME LUI, DIGNES DE VOUS.
MULTIPLIEZ AUTOUR DE VOTRE SANCTUAIRE
LES FOYERS PROFONDÉMENT CHRÉTIENS,
OU GRANDIRONT DES ENFANTS
CAPABLES D'ENTENDRE L'APPEL DE VOTRE DIVIN FILS.
AMEN



8°. LK7 57060

JL 10 8 1964 - 1 1 3 6 9

BEATAE MARIAE DE ESCUREIO (PARCHEMIN DE 1168)

Nihil obstat le 22 septembre 1963 E. Diebold censor deputatus

ALDEZ-NOUS

Imprimatur le 13 octobre 1963

† Pierre

A NOUS MONTRER, COMME LUI, DIGNES DE VOCE
MULTIPLIEZ AUTOUR DE VOERE SANCTUAIRE
LES POYERS PROFONDÉMENT CHRÊTIENS,
OU GRANDIRONT DES ENFANTS
PABLES D'ENTENDRS L'APPEL DE VOTRE DIVIN E

AMEN

INTRODUCTION

Le 8 juillet 1945, M. Louis Henriot, maire, inaugurait, dans notre salle Jeanne-d'Arc, une exposition d'histoire locale, qui surprit bien des visiteurs : Montiers-Ecurey pouvait-il révéler tant de choses ?

Le 26 août suivant, la célébration solennelle du huitième centenaire de la fondation de l'abbaye d'Ecurey attirait l'attention sur ce hameau, dont on ignorait à peu près tout le passé.

La préparation de ces manifestations avait, on s'en doute, exigé bien des recherches et M. Poulnot, consulteur de la Commission d'Histoire de l'Ordre de Cîteaux, exprimait le désir de voir paraître « une belle histoire de l'abbaye d'Ecurey, certain qu'elle aura le succès qu'elle mérite, surtout dans l'Ordre de Cîteaux, que cela intéresse au plus haut point ».

En 1958, Dom Marie-Anselme Dimier, devant écrire une notice sur l'abbaye d'Ecurey pour le « Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique » se heurtait au

peu de documentation en sa possession.

Et c'est ainsi que, engagé en 1943 dans un travail d'histoire, sollicité à plusieurs reprises de le compléter, j'y mets le point final en septembre 1963. Un curé-doyen n'a pas tellement de temps à consacrer à fouiller les archives. Cette composition, maintes fois interrompue pour raisons de ministère pastoral, porte le reflet de ces solutions de continuité : ses lacunes lui interdisent d'avoir quelque prétention, même si elle est admise à se ranger très modestement, aux côtés d'autres monographies semblables, dans les bibliothèques des Cisterciens.

« Notre-Dame d'Ecurey et saint Bernard, priez avec nous, afin que notre sol de France redevienne, comme autrefois, un parterre aux multiples monastères et que la génération présente ait assez de vertu pour produire, en grand nombre, les âmes d'élite qui les peupleront. »

Montiers-sur-Saulx, ce 17 septembre 1963, Roger LAPRUNE.

DOCUMENTATION

Bibliothèque Nationale: 18875; 23 474; Colbert 439.

Archives nationales.

Archives départementales de la Meuse : séries B, C, E, H, L. O.

Archives départementales de Haute-Marne : série H. Archives départementales de Meurthe-et-Mos. : fonds dit de Vienne ; arch. civ. : série B ; Mss Hugo.

Archives départementales de l'Aube et de la Côte-d'Or. Archives paroissiales et communales de Montiers-sur-Saulx.

Mgr AIMOND : Histoire de Bar-le-Duc; Histoire des Lorrains; Histoire religieuse de la Révolution en Meuse. Marcel AUBERT : Rapport sur une abbaye cistercienne (1937).

R. P. Pierre BLOT : Les assemblées générales du clergé de 1615 à 1666.

BONNABELLE: Notice sur Montiers-sur-Saulx.

DELABORDE : Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville.

Fr. M.-A. DIMIER: Les beaux noms des monastères de Cîteaux en France.

Colonel D'ESCLAIBES : Archives de la famille d'Esclaibes. Du Lange : Généalogie des sires de Joinville.

GILLANT : Pouillé de Verdun.

Journal de Gabriel le Marlorat.

Dom Le Bail : L'Ordre de Cîteaux (Letouzey 1926). W. Maas : Les Moines-défricheurs (Moulins 1944).

MARÉCHAL : Notice sur Osne-le-Val.

Abbé Mathieu: L'ancien régime en Lorraine et Barrois.
Maxe-Werly: Histoire de l'art dans le Barrois.

Jean Salmon : Morimond.

Alph. SCHMITT: Le Barrois mouvant au XVII^e siècle.

V. SERVAIS: Annales historiques du Barrois.

Toussaint : Forges et forêts des vallées de l'Ornain et de la Saulx : Répertoire archéologique de la Meuse.

TROPLONG : De la souveraineté des ducs de Lorraine sur le Barrois.

Michel WITTMANN: L'évolution de la métallurgie dans le Barrois (1961).

Annuaire de la Meuse 1892.

Journal de la Société d'archéologie lorraine 1891.

Mémoires de la Société des Lettres de Bar 1871, 1872.

Statuta Capitulorum généralium Ordinis Cisterciencis.

Titres de la Maison de Rarécourt de la Vallée Pimodan.

ECUREY AVANT 1144

Le nom d'Ecurry (Escuraium, Escureium, Escurey) a certainement précédé l'installation des moines. La brochure sur Les beaux noms des monastères de Cîteaux en France ne le mentionne pas.

D'après Chantriot (La Champagne, p. 49, note), les noms en -ay, -ey, -oy désignent des villages d'origine gallo-romaine, tandis que les noms en -court, -ville, -villiers sont d'origine germanique ou gallo-franque.

D'après A. Longnon (Dictionnaire topographique du département de la Marne), Ecurey a pour étymologie SCURRIACUM, c'est-à-dire le « domaine de Scurrus ».

Ceci semble bien justifié par la proximité de la Malmaison. La ferme actuelle de ce nom recèle, dans son périmètre, des substructions antiques assez étendues. En 1838 (Toussaint, Répertoire archéologique de la Meuse) furent découvertes des substructions d'une villa gallo-romaine avec deux grands bronzes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux. Près de ces ruines, M. Colas, maître de forges, découvrit un puits à l'orifice duquel on rencontra une tête de lion en pierre, dont le corps ne fut pas retrouvé; on déblaya jusqu'à une profondeur de seize mètres et on en retira un pilastre quadrangulaire en pierre de taille, qui fut recueilli par le Docteur Humbert de Morley et donné par lui au Musée de Bar-le-Duc.

« Ce pilastre (Soc. des Lettres de Bar 1873, p. 257) a d'élévation un peu moins de deux mètres ; sa largeur sur chaque face est de trois décimètres. Deux des côtés adjacents sont ornés de sculptures ; le chapiteau offre des feuilles d'acanthe. Evidemment ce monolithe a servi d'encoignure : l'angle droit opposé à celui des faces sculptées remplissait le coin formé par la rencontre de deux murs et les faces chargées de sculptures étaient seules visibles. Celle des deux qui offre une inscription est la mieux conservée : l'autre est fort dégradée sur la droite.



Pilastre de la Malmaison

« La première offre deux tableaux :

1° Deux personnages en regard l'un de l'autre et debout dans une espèce de niche : un homme paraissant imberbe, couvert du pallium, cheveux courts, touche amicalement de la main droite le menton d'une femme. Celle-ci, enceinte, vêtue de la stola et du manteau, porte sur la tête une coiffure qui vient en pointe sur le front : c'est le flammeum ou voile du mariage.

2° Une femme, coiffée comme ci-dessus, semble assise auprès d'un berceau où est couché un nouveau-né; un autre enfant plus âgé paraît être sur les genoux de la mère. Il y a aussi un adulte debout, dont on voit, sous le berceau, le bas de la robe et les jambes : c'est probablement le mari, ce qui formerait un groupe de famille.

Dans le caveton apophyge qui remplace l'astragale une inscription :

M A GOVNUS INVC III MVS.

- « La deuxième face semble ne présenter que des sujets allégoriques : les emblèmes de la Vertu morale, de la Vertu physique et des jeux innocents de l'enfance y signalent la famille du donateur.
- 1º La Vertu morale, fille de la Vérité, était représentée dans l'antiquité, sous la forme d'une femme vêtue de blanc, dans une attitude modeste, assise sur une pierre carrée. Ici on voit une femme assise, vêtue d'une longue robe qui monte jusqu'au cou; point de collier ni de pendants d'oreilles, coiffure sans recherche; elle tient de sa main droite sur le genou un disque qui, en cette occasion, doit représenter la terre; le bras gauche a disparu depuis l'épaule. Un enfant, monté sur un tertre, gambade, les bras étendus, à la droite et derrière sa mère : expression de la joie pure et de la franche liberté qui accompagnent la Vertu morale.
- 2º La Vertu physique, considérée comme la Force. Ce dessin, dont le sujet a beaucoup souffert, paraît montrer Hercule ayant à ses pieds l'hydre de Lerne qu'il vient de détruire. Les têtes du monstre, excepté une, sont abattues; on voit son corps partagé en plusieurs tronçons : l'un de ceux-ci, plus long que les autres, semble se mouvoir encore et bondir près du vainqueur. Le héros-dieu, fortement

dégradé sur le monument, y est acéphale, privé de la main droite qu'il baissait et du bras gauche qu'il tendait en l'air.

3° Au bas du pilastre, un lièvre ou un lapin est posé sur une tablette. Un enfant, qui lui tient levées les pattes de devant, le met presque debout sur celles de derrière. On a vu plus haut que l'enfant au berceau avait un frère ainé : ne serait-ce pas lui qui s'amuse à dresser un lièvre, après avoir folâtré à côté de sa mère?

L'inscription a évidemment donné lieu à discussion.

M. Denis de Commercy la lisait ainsi :

L(ucinae) M(ater) ob A(djutorium)
GOUNUS IN V C(enturio) III
M(onumento) V(otum) S(olvit)

« A Lucine, une mère reconnaissante de son secours. Gounus, centurion de triaires dans la 5º légion a rempli un vœu par l'érection de ce monument. »

Mais jusqu'à ce jour elle est demeurée sans explication acceptable. Le sens n'en peut être cherché que concurremment avec la signification du bas-relief, qui paraît d'une interprétation difficile.

Sur un fragment de pierre recueilli aussi dans le puits des Ronchères et déposé au Musée de Bar (Soc. des Lettres de Bar 1882), on lit :

V. S. L. M. « Votum Solvit Libens Merito »

seul vestige d'une inscription tracée sur une tablette, au centre d'une lourde guirlande de feuillage et de fruits.

Monsieur Edouard Salin écrivait en 1945 : « Un cimetière mérovingien, fouillé il y a une soixantaine d'années, avec sépultures, armes, poteries, existait près de l'emplacement de la chapelle ».

Dans un article de la Société des Lettres 1930 (« Stations néolithiques de la basse vallée de la Saulx »), on

lit : « La contrée de Stainville a été peuplée de bonne heure, ainsi qu'en témoignent les vestiges romains signalés dans les environs de Montiers-sur-Saulx. De plus, les escarpements se multiplient aux abords de la rivière, très favorables à l'établissement de positions néolithiques ».

La Malmaison n'étant distante que de un kilomètre au plus, du point d'intersection des voies antiques de Nasium (Naix-aux-Forges) au Châtelet (Castrum situé au-dessus de Fontaines-sur-Marne) et Wassy, — et de Caturiges (Bar-le-Duc) à Mosa (source de la Meuse) par Montplonne.

Dammarie, la Malmaison, Echenay, Thonnance, — ce poste put être une métairie, une station routière.

Or, dit Mgr Aimond (Histoire de Bar-le-Duc, p. 4), « une station routière devait comprendre, outre une maison de poste (mutatio) avec écuries pour les changements d'attelage, des remises pour les chars de transport, des hôtelleries (mansiones) pour les voyageurs de passage, sans compter des magasins divers, spécialement pour les troupes de passage. Tout autour, se groupaient des commerçants et des ouvriers de divers métiers : forgerons, selliers, peut-être armuriers ».

Sans prétendre que l'importance de cette station répondait à celle de Carturiges, il paraît fondé d'admettre que le « domaine de Scurrus » doit son origine à l'établis-

sement du poste de la Malmaison.

LE FONDATEUR

Ego, dominus Jonvillae, laude et assensu filii mei Gauffridi, ob remedium animae meae et parentum meorum, fundans ecclesiam de Escurey in honorem beatissimae Virginis Mariae, libere Deo et eidem ecclesiae fratribusque ibidem Deo servientibus, tam praesentibus quam futuris, terram meam seu allodium meum cum nemoribus.

« Moi, sire de Joinville, avec la louange et l'assentiment de mon fils Geoffroy, pour le remède de mon âme et de mes parents, fondant l'église d'Ecurey en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, (je donne) librement à Dieu et à cette église, comme aux frères y servant Dieu, tant présents que futurs, ma terre ou mon alleu avec les bois. »

Telle est la charte de fondation, publiée dans la Gallia christiana, mais non datée.

Elle nous fait connaître le nom de l'abbaye : Notre-Dame D'Ecurey et celui du fils du donateur : Geoffroy.

En 1168, Pierre de Brixey, évêque de Toul de 1165 à 1191, confirme la donation que Geoffroy de Joinville fit per manum meam, du consentement de ses enfants Geoffroy et Gertrude, comtesse de Vaudémont (par son mariage avec Gérard II).

Il s'agit donc de Geoffroy III, fils de Roger et petitfils de Geoffroy I, dont le père était Etienne de Vaux,

premier sire de Joinville.

Geoffroy III avait épousé Félicité de Brienne, veuve en 1132 de Simon de Broye. Parti en Terre Sainte en 1147 avec le roi Louis VII, il fut remarqué par Henri I, comte de Champagne, qui lui conféra le titre héréditaire de sénéchal de cette province.

Il avait pour frère Gui, d'abord archidiacre de Langres, puis évêque de Châlons en 1142, qui scella la charte de fondation.

Celle-ci se situe donc entre 1142 et 1147. L'expression

ARMOIRIES DE L'ABBAYE D'ECUREY

Canton dextre du chef et canton sénestre de la pointe aux armes de Joinville

Canton sénestre du chef et canton dextre de la pointe au sanglier

(Les armes véritables et primitives occupent toujours le canton dextre du chef)

Timbré d'une couronne de comte, avec une mitre de front à dextre, et une crosse en pal tournée en dehors à sénestre

(Plusieurs reliures de la bibliothèque étaient frappées de ces armoiries, vers 1770)



Cliché PIONNIER

per manum meam de Pierre de Brixey ne prouve pas que la donation ait été faite en 1168, mais que cet évêque en fut antérieurement l'intermédiaire, puisque son prédécesseur sur le siège de Toul de 1126 à 1165, Henri de Lorraine, confirma en 1159 les donations à l'abbaye préexistante. Du Cange (Généalogie des sires de Joinville, p. 8) en fixe la date à 1144; Delaborde se demande pourquoi. Le Dictionnaire universel français et latin, imprimé en 1740, conservé à la bibliothèque de l'abbaye (aujourd'hui à la mairie de Montiers) donne cette précision : 28 septembre de l'an 1144.

On ne voit nulle part le détail des actions guerrières de Geoffroy III, tandis que les renseignements abondent pour tout ce qui regarde ses libéralités envers des établissements religieux. Il fonda le monastère du Val d'Osne (Bénédictines), les abbayes de Jovilliers (Prémontrés) et d'Ecurey (Cisterciens), la collégiale Saint-Laurent de Joinville. Il soutint de ses largesses les abbayes des Vaux et de la Creste, la Maison-Dieu de Vaucouleurs.

Il fut enterré à Clairvaux en 1184 (Fériel) ou 1188 (Delaborde).

Le Pouillé de Verdun mentionne « une tombe, autrefois conservée dans l'église de Clairvaux, indiquant comme fondateur de l'église d'Ecurey : Jofroi (qui) Trépassa de Ce siècle en l'an de Grace mil cens vins et douze en mois d'aoust » et il ajoute : « En admettant cette indication et cette date, on peut croire que Geoffroy de Joinville, mort en 1132, commença la fondation d'Ecurey ou en conçut le projet, son fils le mit à exécution ». Hypothèse inadmissible : Geoffroy IV est né vers 1140..., un peu tard après la mort de son père. N'y a-t-il pas une erreur de lecture ?

En passant à l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre en 1749, Dom Guyton y a recueilli ce renseignement : « L'abbaye d'Ecurey, au diocèse de Toul, fille de Vaux-en-Ornois, sous Morimond, est fondée, non sans grâce (non inelegans), en 1144 en la baronnie de Joinville, par Geoffroy, troisième de ce nom, baron de Joinville, qui est enseveli à Clairvaux dans le cimetière des nobles aux portes de l'église près du mur septentrional, avec cette épitaphe, fort dégradée par le temps, mais qu'on a pu extraire d'un très vieux manuscrit de Clairvaux :

« Dieu sire tou puissan, je vos prie que vos facies bon mercy à Geofrois, Sgr de Joinville, qui cy gist, à qui vos donates tant de grâces en ce monde, qui vos fonda plusieurs églises de son temps: Ecurey... » (Bibl. Nat. fonds français, n° 23474, f° 222, v° cité par MAXE-WERLY dans Annuaire de la Meuse 1892, p. 15).

Geoffroy IV prit les armoiries de Hugues de Broye (d'azur à trois broyes * d'or), à quoi Richard Cœur de lion ajouta un « chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules ». L'abbaye a conservé dans son blason les armes de Joinville, en souvenir de ses fondateur et bienfaiteurs.

> * Les broyes sont des branches de fer dentelées et jointes par une charnière.

LES CISTERCIENS

I. Ce qu'ils sont

En 1098, l'arbre monastique est immense; le tronc est uniquement bénédictin; sa ramure couvre l'Europe d'un feuillage très dense. CLUNY en est une branche toutepuissante avec ses deux mille maisons s'étendant de la Bourgogne à l'extrême Allemagne, où les observances sont austères et la journée prise par la célébration de l'office au chœur dans un épanouissement de richesses.

Le 21 mars de cette année 1098 en la fête de saint Benoît, approuvés par l'Archevêque de Lyon, autorisés et institués par l'Evêque de Chalon, favorisés d'une donation de Bourgogne, vingt et un moines quittent Molesmes avec leur Révérend Abbé, pour reprendre la règle bénédictine dans la pureté de la lettre et s'établissent au désert de CITEAUX, dans une forêt sauvage, épineuse, sombre, apparemment inaccessible aux hommes. Sur les bords de la rivière, en plein marais, ils construisent des cabanes de claies, creusent un puits : c'est le « Nouveau Monastère ». L'Ordre des MOINES BLANCS a choisi sa couleur d'habit en signe « d'hommage-lige à la Haute Dame virginale », comme s'exprime Hélinant de Froidmont au XIIIº siècle : uniquement la tunique et la coule, pas d'apprêt à la graisse, ils vivront du travail des mains : l'ameublement sacré sera pauvre, comme la structure de l'édifice sera sobre, sans sculpture et sans peinture.

En avril 1112, arrive à CITEAUX un jeune seigneur de vingt ans, accompagné de son oncle Gaudry et trente gentilshommes. Il a nom Bernard. Son exemple entraîne l'élite de la Bourgogne; Cîteaux, trop petit, va engendrer quatre « filles »: La Ferté (1113), Pontigny (1114), Morimond et Clairvaux (1115); ce sont les cinq abbayesmères.

Bernard est chargé, à vingt-quatre ans, de fonder



Saint Bernard inspiré (Tableau de l'abbaye, actuellement en l'église de Montiers)

Prix : 5 F; franco 5,30 F.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX° siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

т

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia

— Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit —

dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

